

Rappel en période de déménagement

Collecte d'encombrant, de l'importance de faire une requête... et de l'annuler

Le 20 mai 2025 – À l'aube de la période de déménagement, la Ville rappelle à la population trifluvienne qu'il est obligatoire de remplir le [formulaire de requête en ligne](#) pour se départir d'un encombrant en bordure de rue. Une fois le formulaire dûment rempli, une date de collecte sera fournie.

Pour favoriser le bon déroulement des opérations, la Ville rappelle l'importance de :

- Déposer l'encombrant en bordure de rue la veille ou avant 6 h le matin de la date de collecte fournie;
- Annuler la requête au 311 si l'encombrant a été récupéré par une tierce personne.

Rappelons qu'un encombrant est un objet volumineux (divan, sècheuse, lave-vaisselle, etc.) qui ne peut entrer dans une voiture. La [liste des encombrants acceptés et refusés](#) lors de la collecte est disponible sur le site Web de la Ville. Le nombre d'encombrants autorisé par collecte est limité à trois.

Favoriser le réemploi avant la collecte des encombrants

La collecte d'encombrants doit être considérée comme une solution de dernier recours. La Ville encourage les alternatives à la collecte d'encombrants, telles que le don à des organismes communautaires, le réemploi ou le dépôt à l'[écocentre](#) pour la valorisation. Cette approche vise à réduire le nombre de requêtes et à promouvoir une gestion plus durable des déchets.

Près d'une requête sur cinq aurait pu être annulée

Près de 20 % des collectes d'encombrants sont infructueuses, car les objets n'étaient pas en bordure de rue ou avaient été ramassés par une tierce personne avant le passage des équipes de la Ville. Pour éviter des déplacements et des coûts inutiles, il est important d'annuler la requête au 311 si l'encombrant a déjà été récupéré.

Depuis 2020, plus de 42 000 requêtes concernant les encombrants ont été acheminées à la Ville de Trois-Rivières. En 2024, la Ville de Trois-Rivières a enregistré une légère augmentation (1,4 %) des demandes de collecte d'encombrants, passant de 7 728 en 2023 à 7 836. Cette hausse modeste, malgré la croissance démographique de la ville, témoigne d'une gestion responsable des déchets par les citoyennes et citoyens.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net